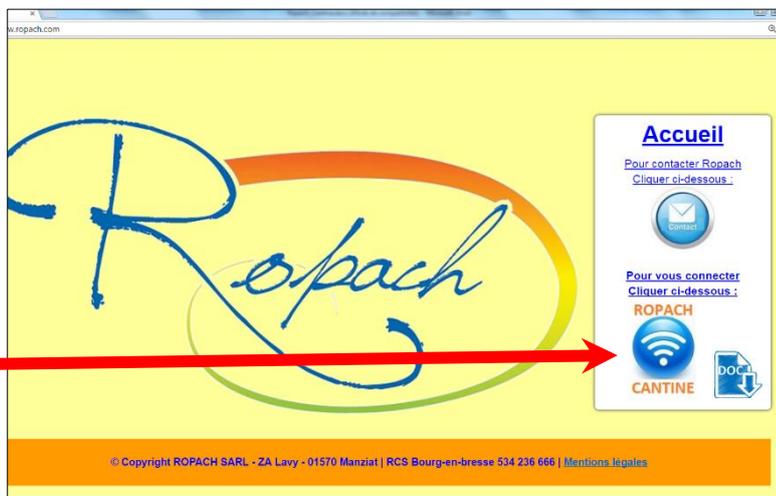


1 - Rendez-vous sur le site

www.ropach.com

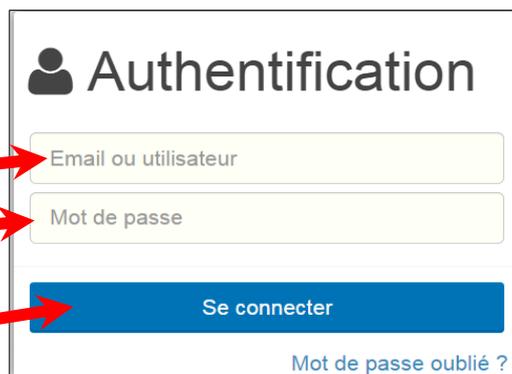
2 - Pour vous connecter, cliquer sur l'icône suivant.



3 - Pour votre inscription au portail famille, vous devez **saisir** :

- votre adresse email
- **mot de passe : cantine01370**

Cliquer ensuite sur « Se connecter ».



Important : Pour les connexions suivantes, si vous avez oublié votre mot de passe, en cliquant sur « Mot de passe oublié ? », un nouveau mot de passe sera envoyé automatiquement à votre adresse email. Bien surveiller vos spams.

4 - Lors de votre 1^{ère} connexion, un formulaire permet de définir votre profil.

Création de l'espace famille : Création de votre profil

1 - Saisir votre profil à l'aide du formulaire de droite puis cliquer sur Valider.

2 - Récupérer votre mot de passe envoyé sur votre adresse email.

3 - Se reconnecter sur le site www.ropach.com et ajouter votre premier enfant.

Informations pour la facturation

Civilité (*) Mr ou Mme

Nom du payeur (*)

Prénom (*)

Adresse (*)

Code postal (*)

Ville (*)

Mode de paiement

Email (*) test@ropach.com

Portable

Téléphone maison

Téléphone autre

En cochant la case ci-contre, j'affirme avoir pris connaissance et accepte sans réserve les conditions du règlement intérieur de la cantine scolaire.

[Conditions règlement intérieur](#)

Valider Annuler

(*) zone obligatoire

Pour valider votre inscription, il est nécessaire de **cocher la case** qui confirme l'acceptation du règlement.

Après validation, un mot de passe sera envoyé automatiquement à l'adresse email saisie précédemment. ATTENTION : Pensez à vérifier vos spams.

www.ropach.com/login/login

Un mot de passe a été envoyé à l'adresse test@ropach.com

Authentification

test@ropach.com

.....

Se connecter

Mot de passe oublié ?

5 - Pour poursuivre, il est nécessaire de **se reconnecter avec ce nouveau mot de passe.**

6 - Vous pouvez alors ajouter votre premier enfant.

Restaurant scolaire Ropach

Laurent ROPACH
Le bourg
01570 MANZIAT

Ajout d'un enfant à la famille

Détail de l'enfant

Nom de l'enfant (*) ROPACH

Prénom (*)

Particularité

Date naissance

Code enfant

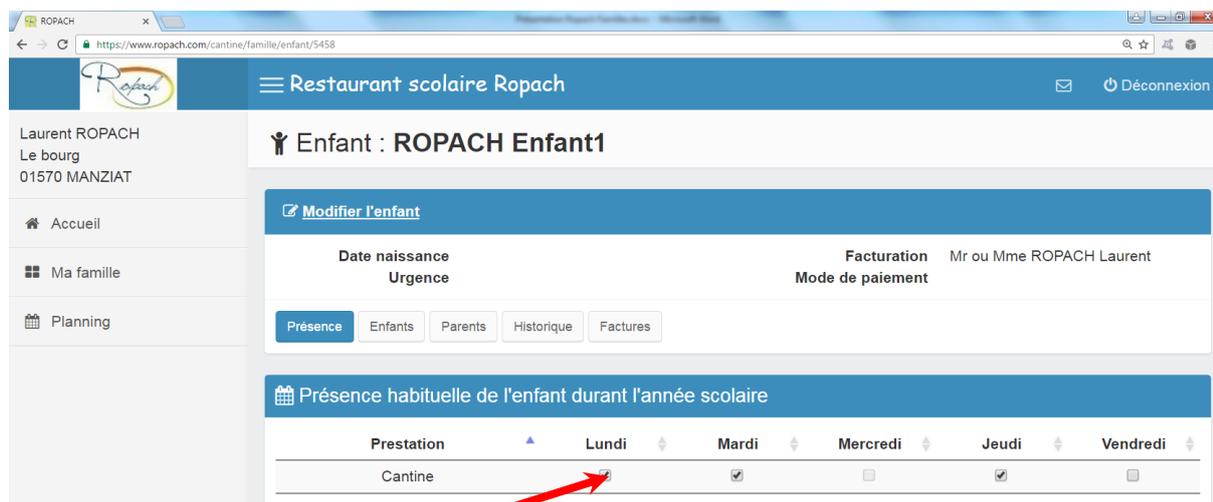
Urgence (personne)

Urgence (téléphone)

Valider Annuler

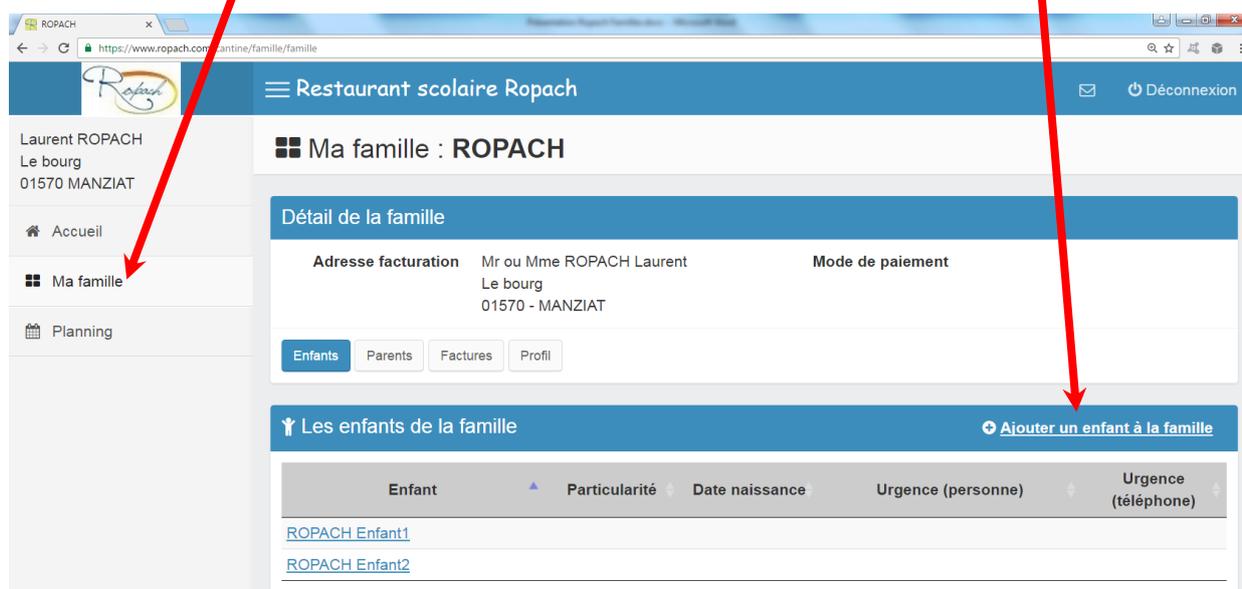
(*) zone obligatoire

7 - Après validation de l'enfant, on arrive sur sa présence habituelle durant l'année scolaire.

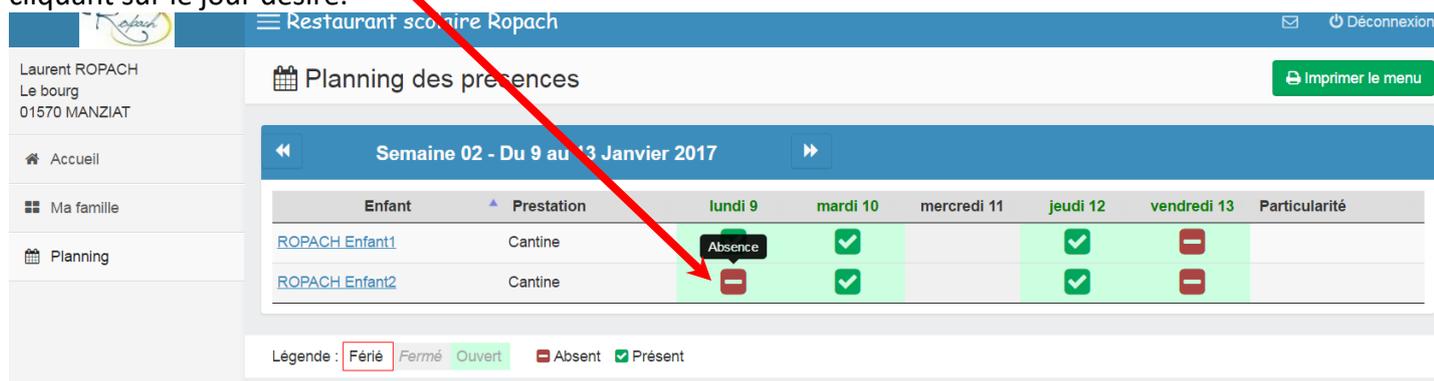


Il suffit de cocher le(s) jour(s) de la semaine où votre enfant mange à la cantine.

8 - Pour ajouter un deuxième enfant, il faut cliquer sur le menu à gauche « Ma famille ». Puis cliquer à droite sur « Ajouter un enfant à la famille ».



9- Par la suite, **lorsque l'établissement aura affecté votre enfant à une classe**, il suffira de consulter le planning des présences pour forcer une absence ou une présence exceptionnelle en cliquant sur le jour désiré.



10 - En cliquant sur l'Accueil, vous pouvez visualiser une synthèse de présence et de cout mensuel. Vous pouvez aussi consulter, vos dernières factures.

Laurent ROPACH
Le bourg
01570 MANZIAT

Restaurant scolaire Ropach

Accueil Famille

Enfant1 ROPACH Cantine Janvier 2017

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
02	03 1	04	05 1	06
09 1	10 1	11	12 1	13
16 1	17 1	18	19 1	20
23 1	24 1	25	26 1	27
30 1	31 1			

Quantité : 13 Prix un. : 4.24 €

Dernières factures

0 ligne Recherche :
Date N° facture Quantité facturée Montant
Aucune ligne

11 – En cliquant sur Ma famille, vous pouvez aussi effectuer les actions suivantes :

- Modifier votre e-mail : cliquez sur Profil
- Modifier votre mot de passe : Cliquez sur Profil
- Envoyer un mot de passe à l'association du restaurant scolaire : Cliquez sur ✉
- Vous déconnecter : Cliquez sur Déconnexion

Laurent ROPACH
Le bourg
01570 MANZIAT

Restaurant scolaire Ropach

Ma famille : ROPACH

Détail de la famille

Adresse facturation Mr ou Mme ROPACH Laurent
Le bourg
01570 - MANZIAT

Mode de paiement

Enfants Parents Factures Profil

Les enfants de la famille

Ajouter un enfant à la famille

Enfant	Particularité	Date naissance	Urgence (personne)	Urgence (téléphone)
ROPACH Enfant1				
ROPACH Enfant2				

Le Paiement se fera par prélèvement automatique

12 – Cliquez sur « Ma famille » puis le bouton rouge « Payer par prélèvement »



13 - Saisissez vos données bancaires

Informations relatives au prélèvement

Description

Référence unique du mandat (*) RUM00001120160207

Titulaire du compte (*) MR OU MME LAURENT ROPACH

IBAN (*) FR25 3000 2032 8300 0007 0491 999

BIC (*) CRLYFRPP

En cochant la case ci-contre, j'autorise l'établissement à effectuer des prélèvements sur ce compte.

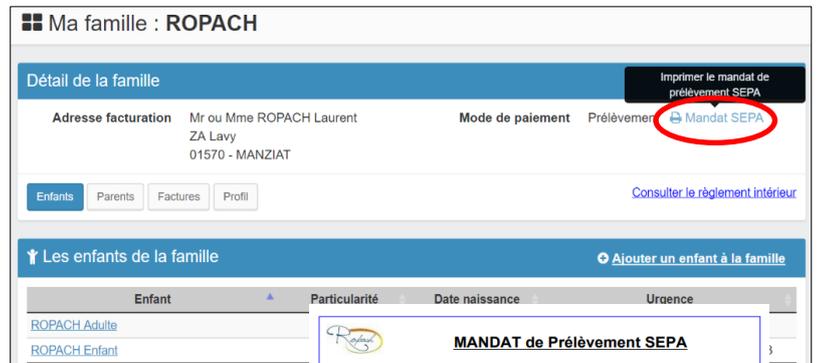
Valider Annuler

(*) zone obligatoire

Cochez la case pour confirmer l'autorisation

Validez le formulaire

14 - Cliquez sur « Ma famille » puis sur « Mandat SEPA »



15 – Imprimez le mandat SEPA, datez-le, signez le, et renvoyez le nous par mail si possible (sinon dans notre boîte aux lettres)

MANDAT de Prélèvement SEPA

Référence Unique de Mandat : RUM00001120160207

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez ROPACH SARL à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de ROPACH SARL. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Désignation du débiteur

Nom / Prénom : MR OU MME DUCHER ROGER

Adresse : ZA Lavy 01570 - MANZIAT

Compte à débiter

IBAN : FR25 3000 2032 8300 0007 0491 V21

BIC : CRLYFRPP

Désignation du créancier

Nom : ROPACH SARL

Adresse : ZA Lavy 01570 - MANZIAT

Identifiant du créancier (ICS) : FR17 77002305

Type de paiement : Paiement récurrent / répété

Fait à : Signature :

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à être utilisées par le créancier pour le gestion de sa relation avec son client. Elles peuvent donner lieu à l'émission, par ce dernier, de son ordre d'apposition, d'ordre et de notification tels que prévus aux articles 28 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux bases.